

ECOLE MARIE CURIE de Corbas

32 rue de la République 69960 Corbas

tel : 04.72.50.20.51

ce.0693794z@ac-lyon.fr

Blog : www.lewebpedagogique.com/mariecurie/

Conseil d'école du 6 novembre 2014

Présents :

Directrice : Corot Marie Laure

Enseignants : Maternelle : Patricia Crochet, Claudine Genvresse, Christèle Prost, Corinne Touron.

Elémentaire : Elisabeth Baps, Jaël Cano, Stéphanie Julia, Cristelle Mazallon, Isabelle Nanjoud, Céline Nicod, Brigitte Nugues, Magali Ruiz, Bertrand Suatton, Florent Teghillo.

ATSEM : Arnissole Christelle, Vernay Marylin

Parents d'élève : FCPE : Ahaddad Sabrina, De la Asunsiou Stéphanie, Saccazes Sandrine

PEEP : Bouchery Christel, Cheguillaume Angèle, Coll Cécile et Goutagny Delphine,

Représentant la mairie de Corbas : Babe Dominique et Morel Patrice

Animateurs périscolaires : Cindy Bourgeois et Marlon Kamba

DDEN : Pendaries Guy (excusé)

Absents excusés : Anne Cécile Chovin, Elodie Dupuis Verdier

Ouverture du Conseil d'école par un mot de bienvenue. Quelques explications sur les buts et le déroulement d'un conseil d'école.

1. Rentrée 2014

→ Présentation des équipes et des différents personnels de l'école

Présentation de l'équipe enseignante / Nouveaux collègues

***Claudine Genvresse** a pris la classe de PS/MS occupée l'an dernier par Julie Ulliel.

***Christèle Prost** a pris la classe de MS/GS occupée l'an dernier par Christelle Fiorini partie à Jacques Prévert en élémentaire.

***Amélie Giraud**, complète le temps partiel de Mme Julia. Elle est présente tous les vendredis à l'école.

***Aurélié Sermet Rivier** complète le temps partiel de d'Elodie Dupuis Verdier en maternelle. Elle est présente tous les lundis en maternelle.

***Florent Téghillo** remplace Anne Cécile Chovin jusqu' »à son retour de congé maternité. Mme Chovin a demandé à reprendre à mi temps. Mr Teghillo n'assurera pas le complément de Mme Chovin. Une autre personne a été nommée sur le poste.

Pas d'autre changement, tant pour l'équipe enseignante qu'au sein de l'équipe d'ATSEM.

EVS / Nous avons cette année 8 EVS + une EVS administrative.

Sont restées parmi nous, Mme Dailly Florence et Mme Fiorini Catherine ainsi que Mme Latrèche Rachida, EVS administrative.

*Nous avons du recruter cette année 5 nouvelles personnes : **Sandrine Wistan, Mélissa Reyès. Séverine Goujat, Emilie Nicoghossian, Catherine Okoko Adiyó.** Ces personnes sont arrivées de manière échelonnée depuis la rentrée et pour la plupart elles sont en poste depuis ce lundi 3 novembre. Nous n'attendons plus que **Raphaella Ioannou** qui devrait arriver le 1er décembre. Il a bien fallu composer avec les personnels présents en ce début d'année. Malgré cette situation un peu « compliquée » pour tous, tous les élèves étaient scolarisés dès le 2 septembre. Merci à la bienveillance et à la patience des enseignants et des familles pour les enfants.*

Intervenants municipaux : pas de changements majeurs. **Jocelyne Cottaz**, en musique. **Marie Claude Péraudin**, pour les projets littéraires avec la Médiathèque. **Gérard Mathie et Chantal Payet**

en arts visuels. **Vinciane Desaintjean et Kévin Aldon** en sport. Ils Interviennent tous auprès des classes de Cycle 2 et de Cycle 3.

RASED /

Pas de changement non plus : **Mme Villeneuve Laurence**, psychologue scolaire, : **Mme Jannot Brigitte**, enseignante d'adaptation et **Mme Vigouroux Emmanuelle**, enseignante rééducatrice. Les personnels du RASED interviennent sur demande des enseignants ou des familles lorsqu'une situation particulière se présente. Elles sont joignables au 04 72 50 76 30.

Nous accueillons cette année une nouvelle Inspectrice de l'Éducation nationale (IEN), sur la circonscription de ST Fons Corbas Feyzin : **Mme Paile Dominique** qui remplace Mme Gillet.

→ **Résultats des élections**

Le scrutin s'est tenu le 10 octobre dernier.

Nombre d'électeurs inscrits : 550 / Nombre de votants : 240

9 bulletins nuls, soit 231 suffrages exprimés

43,64 % de votants contre 36 % en 2013. C'est un score honorable.

Les 15 sièges ont été pourvus. La FCPE remporte 7 sièges contre 8 pour la PEEP.

Désormais les nouveaux représentants sont

Pour la FCPE : De Jésus Marie Hélène, Fraison Julia, Ahaddad Sabina, Saccazes Sandrine, De la Asuncion Stéphanie, Cugnolo Stéphanie, Wangermez Lucie // Dalbepierre Angélique

Pour la PEEP : Bouchery Christel, Pautet Marc Eric, Couturier Magali, Dragole Sophie, Bridet Nathalie, Coll Cécile, Cheguillaume Angèle, Bufflier Stéphanie // Monin Frédérique, Goutagny Delphine, Dode Xavier

→ **Effectifs et composition des classes (au 6 novembre 2014)**

Effectif global : 406 élèves

En maternelle :

PS : 56

MS : 60 (dont 1 provisoire)

GS : 48 enfants **soit un total de 164 élèves (dont 1 inscription provisoire)**

Ces effectifs sont répartis en 5 classes :

*une classe de PS à 32

*une classe de PS/MS à 30 dont 24 PS et 6 MS

*une classe de MS à 29

*une classe de MS/GS à 29 dont 13MS et 16GS (dont 1 inscription provisoire en MS)

*une classe de MS/GS à 28 dont 12MS et 16 GS

*une classe de GS/CP à 24 dont 16GS

En élémentaire :

CP : 48 (dont 1 provisoire)

CE1 : 48

CE2 : 39 (dont 2 provisoires)

CM1 : 54

CM2 : 53 (dont 2 provisoires)

Soit un total de 242 élèves (dont 5 inscriptions provisoires)

Ces effectifs sont répartis selon le schéma retenu en juin dernier en conseil des maîtres :

- * une classe de GS/CP dont 8 CP (dont 1 inscription provisoire)
- * 3 classes de CP/ CE1 à 25 dont 40 CP et 35 CE1 répartis de façon équilibrée entre les 3 classes.
- * une classe de CE1/CE2 dont 12 CE1 et 13 CE2
- * une classe de CE2 à 25
- * deux classes de CM1 à 27
- * deux classes de CM2 à 26 et 27

Projections année 2014/2015 :

En maternelle : les prévisions pour l'année prochaine, en appliquant la montée pédagogique, s'établissent ainsi : 56 MS, 60 GS, soit un total de **116 élèves sans les PS**. Nous sommes à 49 élèves de l'ouverture d'une 6ème classe..

Après consultation des registres de naissances sur la commune de Corbas, le nombre d'enfants nés en 2012 subirait un léger fléchissement par rapport à 2011.

Ouverture possible, à prévoir en tout cas. On risque de frôler de nouveau le seuil d'ouverture comme cette année.

En élémentaire : 48 CP, 47 CE1, 48 CE2, 37 CM1, 54 CM2, soit un total de **234 élèves** . Le seuil de fermeture étant fixé à 234 élèves, maintien des 10 classes pour l'instant.

La situation de cette année nous invite à être prudent. Rien n'est acquis en matière de carte scolaire. Tout est envisageable.

Intervention de Mr Morel : les prévisions pour les inscriptions en PS ne sont pas toujours très fiables. Elles tiennent compte des naissances corbasiennes mais en 3 ans beaucoup de situations peuvent évoluer (départ...). La mairie ne souhaite pas modifier les périmètres scolaires. Elle préfère chercher un équilibre entre les 3 écoles.

Question diverse : Au sujet de la question de l'ATSEM en GS/CP :

Petite parenthèse ouverte par Mme Corot– une réunion s'est tenue en amont du Conseil d'école le vendredi 17 octobre, réunissant à la demande des parents, Mme Corot, deux parents élus de la classe et 3 représentants de la municipalité. La mairie ne pouvant accéder à la demande d'embauche d'un atsem supplémentaire sans l'ouverture d'une 6ème classe, 2 propositions avaient été alors envisagées : essayer de trouver un stagiaire en alternance pour encadrer au mieux le groupe de GS (la mairie devait alors étudier le budget pour voir s'il était possible d'embaucher un personnel en alternance), enfin réunir les parents de la classe pour leur réexpliquer le fonctionnement de la classe et apaiser les inquiétudes des parents.

Intervention de Mme Ruiz : la classe a pris son rythme de croisière. L'emploi du temps fonctionne bien. Les enfants progressent et sont heureux de venir en classe.

Les parents souhaitent tout de même une réunion parents / professeur pour mettre à plat le fonctionnement de la classe et demandent que ne soit pas perdue de vue la recherche d'un stagiaire à mission longue.

→ Bilan sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires :

Mme Corot propose un temps d'échanges un peu informel afin de recueillir des avis de la part des parents, des enseignants et de la municipalité sur la question des nouveaux rythmes scolaires. L'idée étant de laisser les parties s'exprimer et de laisser une « trace » des ressentis des différents membres du CE après un trimestre de fonctionnement.

Partage du matériel :

Une enseignante de maternelle demande si une commande de matériel périscolaire a été passée ? Mr Morel lui confirme que du matériel a été commandé : feutres, crayons de couleurs, perles... et qu'il devrait arriver très prochainement dans les écoles.

Mme Babe considère qu'en attendant l'arrivée du nouveau matériel, dans la mesure où il est bien utilisé et bien rangé, les animateurs du périscolaire peuvent utiliser celui des classes. Les enseignants des classes ne sont pas entièrement d'accord surtout lorsqu'il s'agit de feutres et autres matériels qui s'usent. Coûteux sur le budget fournitures de la classe.

Partage des classes : en maternelle, pour l'instant il a fait beau donc aucun souci. Les enfants sont principalement dans les cours ou en activités dans les espaces communs. Par mauvais temps en revanche, les salles de classe sont utilisées et les enseignants doivent s'organiser soit le matin soit le midi pour faire leurs préparations et leurs affichages. Ce qui n'est pas toujours évident. Idem en élémentaire pour recevoir les familles et faire sa préparation de classe ou les corrections.

La mairie souhaite revoir la charte d'occupation des salles principalement pour la maternelle mais par temps de pluie, même si le périscolaire utilise au maximum les espaces communs, l'utilisation des classes semble indispensable.

La garderie du matin est difficile pour certains enfants de maternelle. Les enfants de maternelle et d'âge élémentaire sont tous accueillis en salle 11, en élémentaire dès 7h30 le matin. Beaucoup d'enfants pleurent. Les petits de maternelle ne sont pas dans le même cocooning des précédentes années mais il est intéressant qu'il y est un regroupement petits/grands surtout en cas de fratries. Les parents semblent satisfaits d'avoir un seul point de dépôt. Il y a autant d'avantages que d'inconvénients à fonctionner ainsi aussi bien pour les enfants que pour les familles. Des solutions de tutorat sont annoncées par les ATSEM, invitées, qui animent le périscolaire. Rv dans quelques mois pour un prochain bilan.

Retour des parents sur le changement de temps scolaire : les parents soulignent que les enfants sont très fatigués dès le jeudi.

Les enseignants constatent le même degré de fatigue en classe dès le jeudi. Manque de concentration et beaucoup d'énerverment et beaucoup plus d'« incidents » et de blessures les vendredis.

Questions des parents :

Y a-t-il assez de places dans les ateliers ? D'après certaines familles certains enfants n'ont pas pu s'inscrire à certaines activités.

Les parents souhaitent un retour de ce qui est fait durant les ateliers : 1^{er} période les feuilles d'inscription ont été données aux enfants - « échec », 2^{ème} période les feuilles ont été données directement aux parents puis une liste des inscriptions est affichée à l'extérieure de l'école.

Les mercredis sans cartable en CP/CE1 sont très appréciés par les parents. Pour l'ensemble des classes, les mercredis ont un programme plus ludique.

Problème de l'aide aux devoirs : les enseignants qui pratiquent l'aide aux devoirs soulignent une situation quotidienne difficile :

Deux soucis : des effectifs plus élevés que l'an dernier et un temps obligatoire allongé à 1 heure. Il est difficile de faire lire des CP avec des CM2 dont il faut corriger les devoirs. Le gros problème réside dans le fait que les enfants qui ont fini leurs devoirs ne savent pas quoi faire et s'agitent. Pour les élèves qui ont terminé avant les autres, des coloriages sont proposés, malgré cela, il y a un fort niveau sonore... Mme Babe précise qu'il 'a jamais été question d'aide aux devoirs mais d' un espace de travail. Selon elle, la mission des personnes qui encadrent cet atelier n'est pas de faire faire les devoirs aux enfants mais de surveiller qu'ils les fassent correctement et de manière autonome en créant un espace calme. C'est aux parents de prendre le relais à la maison si toutes les leçons n'ont pas été apprises.

Réactions vives de la part des parents et des enseignants qui ne comprennent pas la nuance.

Mme Bourgeois précise que la particularité de cette école fait que, depuis toujours ou presque, cet espace de travail est essentiellement animé par des enseignants de l'école et qu'il est acté pour les enseignants et les familles que les enfants apprenaient leur leçon avec l'aide des maîtres sur ce temps là. Précision des enseignants : l'organisation des années précédentes le permettait. Ce qui n'est plus le cas actuellement.

Les parents rappellent qu'un enfant de CP n'est pas autonome pour faire sa lecture.

La municipalité va réfléchir pour que cet espace de travail se passe le mieux possible. Réduire le temps et proposer une autre activité aux enfants qui ont terminé leurs devoirs. Tutorat : les CM2 pourraient aider les CP mais qu'en est-il de leurs devoirs de ce fait...

Au regard de ce qui inquiète et ressort de ce temps d'échanges, il semble que les familles considèrent devoir subir une réforme qui leur a été imposée et exigent de ce fait beaucoup de la municipalité qui agit pourtant pour le mieux. Il reste encore quelques réajustements à réaliser entre l'articulation temps scolaire et périscolaire. Plusieurs questions restent en suspens, comme le nombre d'élèves fréquentant le périscolaire du soir par exemple. Son évolution depuis la rentrée ? A mettre à l'ordre du jour du deuxième CE.

→ Organisation des Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Pas de très gros changement dans le contenu par rapport à l'organisation de l'aide personnalisée de l'an dernier puisque la priorité porte toujours sur l'aide aux élèves en difficulté. Les APC s'organisent donc dans notre école cette année de la manière suivante :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	Les enseignants des classes suivantes prennent des élèves sur les temps indiqués ci-dessous				
Midi 11h30-12h	GS/CP 6 CE1/CE2 5 CE2 2 CM1 1 CM2 9 MS/GS 4 MS/GS 5	CP/CE1 10 et 12 CP/CE1 3 GS/CP 6 CE1/CE2 5 CE2 2 CM1 1 CM1 7	<u>11h30-12h15</u> PS/MS 2	CP/CE1 10 et 12 GS/CP 6 CE1/CE2 5 CE2 2 CM1 1 MS 3 MS/GS 4	CP/CE1 10 et 12 GS/CP 6 CM1 7 CM2 8 CM2 9
Soir 16h45-17h45	CM2 8 PS 1 PS/MS 2	PS 1 MS 3		CP/CE1 3 MS/GS 5	

Sur le temps de pause méridien : La contrainte des 90 mn de temps de pause obligatoires pour les élèves est respectée par tous les enseignants. Situation facilitée par la mise en place du self et la suppression des services de cantine. Les APC sur le temps de midi ne durent qu'une demi-heure. Les élèves qui participent aux APC sont prioritairement des demi-pensionnaires. Des APC sont organisées de 15h45 à 16h45 pour les autres élèves.

En période 1, l'ensemble des enseignants de maternelle a choisi d'effectuer leurs APC avec les élèves et les enseignants de cycle 2 (aide personnalisée et ateliers de langage et de lecture).

→ Validation du règlement intérieur de l'école.

Il convient à chaque premier CE d'approuver et de modifier le règlement intérieur des écoles.

L'article 2.3.1 du règlement intérieur de l'école sur les horaires et l'aide personnalisée devra être modifié puisqu'il n'est plus d'actualité.

Art 2.3 Horaire et aménagement du temps scolaire « *l'horaire est de 8h30-11h30 les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis matins et de 13h30 à 15h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis après midis. L'accueil des élèves s'effectue....* »

En cas de retard, les élèves sonnent à la porte principale, [32 rue de la République](#),

Art 2.3.1 Horaires conformes à la réglementation nationale (semaine de 24h)

(APC) : « le conseil d'école s'est déclaré favorable à l'avenant au projet d'école fixant ces heures d'APC dans la semaine *soit de 15h45 à 16h45*, par périodes de 5 à 6 semaines, soit sur le temps de midi à raison d'une demie heure...

Art. 4.4 . dispositions particulières

Comme convenu lors du dernier CE du mois de juin 2014, un paragraphe interdisant l'utilisation des téléphones portables et des appareils photo dans l'école sera ajouté à l'art 4.4 intitulé dispositions particulières.

Le règlement intérieur sera diffusé à l'ensemble de la communauté de l'école par l'intermédiaire du Blog.

Après lecture de la proposition de modification faite par Mme Corot:

Nombre de voix contre : 0

Abstention : 1

Nombre de voix pour : 21

→ Bilan financier de la coopérative.

Bilan financier de la coopérative d'école : Ce bilan concerne la période du 01/09/2013 au 31/08/2014. Le solde précédent était de 6417,98€ . Les dépenses se sont élevées à 10911,42€ et les recettes à 7725,86 €. Le déficit de l'exercice est donc de 3185,56 €. Le solde au 31/08/14 était de 3232,42 € sans le versement des subventions PAE (2260€) intervenu après la rentrée.

Par rapport à l'an dernier, il n'y a pas eu plus de dépenses. Les subventions PAE ayant été versées après le 1^{er} septembre, elles apparaîtront sur l'exercice 2014-2015.

1/ La coopérative collective est principalement alimentée par :

- **les subventions de la mairie : 5440,95€.**

crédits libres (3130,95€)

crédits PAE (Projets d'Action Éducative) à hauteur de 2310€ pour les projets capoeira et atelier Modern Jazz

- **les dons des fédérations de parents d'élèves :**
 - bénéfices kermesse : **1522,91€**
- **produits exceptionnels : 85€ = écoles fleuries**

2/ Les dépenses les plus importantes ont été les suivantes :

- la charge la plus élevée a été le financement du projet Parlement des enfants important budget transport. 1248€
- assurances : 100,25€
- charges activités éducatives : 7741,17€ / abonnements, achat de feuilles A4, Petits matériels, projets divers, jeux éducatifs, livres, matériel BCD, petits accessoires informatiques.

2. Relations Mairie/Ecole

→ Travaux réalisés

Des travaux de rénovation ont été réalisés cette année :

- 1 classe en maternelle a été repeinte (murs et boiseries).

- Les toilettes de MS/GS ont été réaménagées carrelage mural, suppression de la fontaine centrale et remplacement par des lavabos + nouveaux urinoirs.
- Changement d'un portail en maternelle.
- Les bords de toiture en maternelle ont commencé à être rénovés.

Le parvis de devant l' école va être transformé, mur d'enceinte détruit remplacé par un talus. Mme Nicod suggère qu'une classe participe au déplacement de l'arbre de « collection » qui est devant l'école.

Demande des placards coulissants en GS.CP et CM2 : Mr Morel va se renseigner.

→ **Travaux demandés , à prévoir et à budgétiser :**

→ Notre école est vieillissante... donc les demandes à l'étude sont nombreuses...

- * Rénovation du bloc sanitaire de la cour de l'école élémentaire, espace filles / garçons séparés.
- * Rénovation des toits terrasses de la maternelle (infiltration d'eau dans les classes)
- * Changement de toutes les vieilles portes en bois de la maternelle
- * Agrandissement de l'espace de travail ATSEM en maternelle
- * Rénovation du bloc sanitaires des PS/MS de la maternelle
- * Aménagement de la cour de l'élémentaire : création d'un espace détente au pied de l'arbre coté classe de Mme Julia (gazon synthétique + table), installation de cages de foot, marquage au sol à repeindre.
- * *tables pour le périscolaire dans la cour ?*
- * Changement du téléphone de l'école. (Fait)
- * Visiophone entrée principale école élémentaire
- * Espace détente en salle 11 pour le périscolaire : la salle 11 a déjà été bien nettoyée mais le périscolaire souhaite un espace où les enfants pourraient venir se reposer
- * Pose de stores électriques salles 1 à 4

Demande des parents : connaître le pourcentage attribué à Marie Curie sur le budget de la commune. La mairie le saura bientôt grâce à un nouveau logiciel à venir.

Demande des enseignantes de maternelle : le nettoyage plus fréquent des cours de maternelle et la pose d'un grillage, cour des petits.

→ **Restaurant scolaire :** **parole à Cindy et Marlon**

La fuite d'eau va être réparée.

Sieste échelonnée impossible à organisée faute d'espaces de repos suffisants.

Temps calme en maternelle sur le temps de classe jusqu'à 14h15.

→ **Sécurité incendie et PPMS**

- Évacuation : un exercice d'évacuation a eu lieu dernièrement. Nous conservons l'organisation étudiée l'an dernier en présence d'un pompier responsable de la sécurité. Deux points de ralliements en cas d'incendie avéré : le self République et le Polaris.

-Confinement : une alerte a été lancée dernièrement par erreur par la préfecture du Rhône. Chacun est resté dans sa classe comme prévu en cas d'alerte confinement mais il manque le matériel nécessaire à la communication et au confinement (radio, scotch et bouteilles d'eau).

(il est rappelé aux parents qu'en cas d'alerte risques majeurs, il est interdit de venir chercher les enfants à l'école car ils ne pourront pas sortir de leur espace de confinement).

Questions diverses : parking autour de l'école. Les enseignants déposent une demande de macarons pour pouvoir stationner leurs véhicules sur la place de la mairie qui est en zone bleue au moins jusqu'à la fin des travaux – la mairie en prend note.

Demande d'une place réservée aux personnes à mobilité réduite du côté de la zone bleue maternelle (deux familles touchées). Demande reçue par Mme Babe.

Les parents demandent pourquoi les travaux parking se sont arrêtés durant les vacances pour reprendre le jour de la rentrée ? Ils sont très en retard. La ville fait au mieux mais les entreprises ont des impératifs. Les travaux de voirie dépendent du Grand Lyon. La municipalité n'a que peu d'influence sur les plannings pourtant Mr Lachise surveille les chantiers de très près.

3. Vie de l'école

→ Projets de classes :

Maternelle :

- *Projet SMIRIL pour les 5 classes.*
- *Projet Land art. Financement crédit PAE à hauteur de 760€. + vente de gâteaux si besoin de complément.*
- *Projet partenariat avec la médiathèque du Polaris sur le thème de l'humour cette année pour les trois classes de GS.*

Elémentaire :

- ✓ *Projet SMIRIL pour 9 classes sur 10 en élémentaire avec plusieurs objectifs différents suivant les classes et l'âge des enfants.*
- ✓ *Projet défi école énergie pour la classe de M. Suatton qui ne participe pas au projet SMIRIL. 7 classes seulement sur le Grand Lyon reçoivent cette faveur. Mme Babe fait remarquer qu'il s'agit de la deuxième école sur Corbas qui participe à ce projet en 3 ans.*
- ✓ *Projet « Ecoles Fleuries » : la classe de Mme Nanjoud a remporté le prix d'honneur. Remise du prix le 26 novembre prochain.*
- ✓ *Projet « Grandes terres » pour 4 classes : les 3 CP/CE1 et les CE2 de Mme Nicod*
- ✓ *CP-CE1 : projet spectacle au Polaris*
- ✓ *CM 1 et CM 2 : projet cirque. Financement crédit PAE élémentaire à hauteur de 1500€ + projet spectacle au Polaris.*
- ✓ *Projet ELA : la dictée d'ELA s'est effectuée en présence de parents dans toutes les classes du cycle 3. Une occasion de parler de la différence, du handicap et de découvrir les leucodystrophies. Un cross a également été organisé pour tous les élèves de CP et de CE1 ainsi qu'une chaîne humaine contre la maladie regroupant tous les élèves de l'école et encadrant le cross. 787,71 euros de dons ont été récoltés pour la Fondation ELA. Merci pour votre participation à tous.*

Classes découvertes. Les Deux classes de CM2 et de CM1 partiront très probablement. Les classes de CE2 et de CE1/CE2 souhaitent également partir. Les devis sont à l'étude pour le financement.

Piscine

Les séances ont lieu à la piscine de St Laurent de Mure.

Toutes les GS, tous les CP, tous les CE1 et tous les CM2 vont ou iront à la piscine au cours de cette année. Ainsi que les CE2 du CE1/CE2 de Mme Julia.

Les parents de maternelle qui souhaitent encadrer un groupe d'élèves au bord du bassin peuvent passer leur agrément. Rendez vous pris le 25 et 27 novembre prochain avec Mr Evieux, Conseiller Pédagogique de Circonscription. Merci de vous faire connaître auprès des enseignants.

→ **Programmation des spectacles du POLARIS :**

Chaque classe se déplace 2 ou 3 fois dans l'année au Polaris pour admirer des spectacles de qualité. Chaque enseignant choisit lui-même les spectacles parmi un panel de propositions et les financent entièrement grâce aux 20€ de cotisations annuelles demandées aux familles.

→ **Quelques dates à retenir**

1/Dates des prochains CE :

Mardi 3 mars 2015 (deuxième trimestre)

Jeudi 11 juin 2015 (troisième trimestre)

2/ pour information, autres instances municipales :

Commissions de restauration :

~~mardi 25 novembre 2014 à 18h30~~ (reportée à une date ultérieure)

mardi 19 mai 2015 à 18h30

CEL :

mardi 13 janvier 2015 à 18h

mardi 28 avril 2015 à 18h

2/ Quelques festivités

Photo de classe le 19 mars

Le marché de Noël des maternelles n'est pas reconduit cette année mais le Père Noël passera dans les classes tout de même.

La FCPE propose d'acheter pour 20€ de cadeau par classe. Les parents de cette fédération demandent aux enseignants de leur fournir avant le 15 novembre le cadeau de leur choix.

Le carnaval ? Mardi gras tombant pendant les congés scolaires, autre date à l'étude, fera, fera pas ?

La fête de l'école aura lieu normalement le vendredi 26 juin 2015.

Une première réunion de préparation est fixée pour le mardi 20 janvier à partir de **17h30 ?**

→ **Questions diverses :**

Les fédérations remettent à l'école 3 chèques correspondant aux bénéfices de la kermesse et de la vente des sacs shopping pour un montant total de 2070,25 euros.

Mme Corot remercie vivement les Fédérations pour ce don important au nom de toute l'équipe qui servira à l'achat de série de livres entre autre pour les classes et les différents projets en cours.

Un grand merci à tous.

Clôture de CE à 20h13